



1. Synthèse générale

L'exercice comptable de l'association Prader-Willi France se clôture par un excédent de 52 243€ contre un excédent de 69 364€ en 2019.

- Les charges totales se sont montées à 403 351,25 € (contre 482 072 € en 2019);
- Les produits ont été de 455 594,28 € (contre 551 435 € en 2019)

Par rapport à 2019 les charges hors mécanisme de dotation sont de 283 089€ pour 464 631€ en 2019 soit une réduction de 39 % tandis que les produits hors reprise des fonds dédiés s'élèvent à 340 041€ pour 445 924€ en 2019 soit une réduction de 24 %. Ces diminutions sont liées à la pandémie du COVID19. Le COVID 19 a eu pour effet de réduire fortement les activités de l'association, mais l'effet sur le résultat a été neutralisé, la perte en produits ayant été compensée par une réduction plus forte des dépenses.

Comme il sera expliqué plus loin, le résultat 2020 est principalement lié aux sommes perçues du legs en cours, qui a été comptabilisé en produits, selon les nouvelles règles de comptabilisation en vigueur au 1/1/2020.

2. Résumé des comptes de l'exercice 2020

2.1 Charges : décomposition analytique

- **Soutien à la recherche : 170 522 € / 350 385 € en 2019**
 - Etudes & recherche CHU de TOULOUSE : 100 000€
 - Soutien à la recherche sur l'ocytocine (CHU Toulouse) : 16 785€ / 41 079€ en 2019
 - SOPAP (socialisation des pratiques alimentaires) : 25 000 € / 30 000€ en 2019
 - Projet MAPP sur la planification : 21 600 €
 - Apprentissage de la lecture : 4 938 €
 - Soutien projet ETP 2 200 €

Ce poste représente 60% des dépenses hors mécanisme de dotation
- **Soutien Activités Loisirs, Solidarité : 8 473€ / 26196 € en 2019**
 - **A Hendaye**
 - Musicothérapie : 3230 € / 7 030 € en 2019
 - Participation aux frais d'ateliers d'expression corporelle : 2 200€ / 3 000€ en 2019
 - Participation aux activités physiques : 600€ / 1218 en 2019
 - Achat d'un vélo elliptique : 624€ / 2 343 en 2019.
 - **Vacances**
 - Subvention MSCA : 700 € / 2800 € en 2019
 - Subvention ENVOL : 0€ / 2 000€ en 2019

- Participation aux séjours : 219 €/1 950€ en 2019
 - Participation pour Vacances au présent (Grenoble) :0/ 1 200€ en 2019
 - Aide aux familles :899 € /2 000€ en 2019
- Ce poste représente 3% des dépenses hors mécanisme de dotation

- **Soutien Lieux de vie : 35 548€**

- Participation aux projets ESMS (Happydon) : 1188€
- Recherche-action Coordination renforcée : 34 360€

Ce poste représente 13% des dépenses hors mécanisme de dotation

- **Activités des pôles : 29 096 € /40 353 € en 2019**

- Communication
 - Bulletins : 8 475 €/21 732€ en 2019
 - Mailings : 8146 €/ 11 599€ en 2019
 - Impression Plaquettes, livrets, affiches :7632 €/676 € en 2019
 - Frais hébergement site : 4 842 € /1 767 € en 2019
 - Formations : 0/ 150 € 2019

Ce poste représente 10% des dépenses hors mécanisme de dotation

- **Activités régionales : 67 €/5 420 en2019**

- Achat de T-Shirts UPP pour manifestations : 0/3 443€ en 2019
- Frais rencontres régionales : 67€/980 € en 2019

- **Activités nationales (Journée nationale, colloques, : 1 389 €/ 11363€ en 2019**

- Frais journée nationale : 1 389 € / 11 134 € en 2019
- Colloques, séminaires : 0 /230€ en 2019

- **Fonctionnement (Déplacements, honoraires, fournitures, assurances, impôts...)** : 37 992 €/ 33 266€ en 2019.

- Déplacements : 5273 €/18 801 € en 2019.
- Frais d'honoraires : 8 040 €/2 600 € en 2019
- Fournitures administratives et autres : 2 835 €/2 234€ en2019
- Frais postaux : 9543 € / 4429 €
- Licence CIEL et autres logiciels : 798€
- Renonciation à remboursement : 2 040 €/2 474€ en 2019
- Assurances : 1 520 €/1 639€ en2019
- Cotisations aux associations &autres : 6 119 € /985€ en 2019
- Services bancaires et assimilé : 753 €/773€ en 2019
- Impôts : 390 € / 390 € en 2019
- Autres : 681€ / 1018 €

Ce poste représente 13% des dépenses hors mécanisme de dotation

- Dotations immobilisations : : 1774 €/ 2 352€ en 2019

- Dotation au fond dédié Activités et Lieux de vie : 16 911 €/ 15 088 en 2019

- Dotation au fonds dédié Recherche : 91 497 €/ 0 en 2019.

- Dotation aux fonds reportés sur legs & donations : 10 080€/0 en 2019

2.2 Produits

La répartition des produits est détaillée ci-après :

- Vente (formations, guides, journée nationale, produits annexes,) : **2745** €/19 830€)
 - Inscriptions à la Journée nationales :0 €/ 11 691€
 - Formations en établissement :2 460 €/ 6 770€
 - Ventes diverses (Guides, produits UPP, produits divers) : 285 €/ 1 369€
- Cotisations & dons : **227 441** €/ 321 325€ en 2019
 - Cotisations : 24 404 €/ 24 930 € en 2019
 - Dons non affectés : 92 788 €/100 419 € en 2019
 - Dons affectés Recherche : 99 641€ /179 888€ en 2019
 - Dons affectés Activités Loisirs, Solidarité : 9 626 €/10 321€ en 2019
 - Dons affectés Lieux de vie : 982 €/ 4 767€ en 2019
- Subventions pour le projet recherche-action sur la coordination renforcée auprès de personnes avec un syndrome de Prader-Willi, (affectées Lieux de vie) : **23 000€**
- Legs clos : 0 / 101 828€ en 2019
- Produits sur legs en cours (changement de règles comptables) : **84 959** €
- Autres (dont intérêts bancaires & immobilisations financières) : **1 896** € / 2 942€ en 2019
- Reprise dotations

Dans le cadre de l'application du nouveau règlement ANC 2018-06 en vigueur au 01 01 2020 les biens provenant des legs sont comptabilisés, dès leur acceptation par l'organe habilité dans des comptes de créances reçues jusqu'à la date de réception des fonds ou de compte d'actif par nature pour les biens autres que les actifs financiers.

En contrepartie de la comptabilisation des biens ou créances, le legs est comptabilisé en produits sauf stipulation du testateur de renforcer les fonds propres de l'association. Enfin, pour la partie des ressources qui ont été constatées en produits d'exploitation sur l'exercice et qui n'est pas encaissée à la clôture, une provision équivalente est comptabilisée au passif sous la rubrique « Fonds reportés sur legs et donations ». Au 31 12 2020, ce poste figure au passif pour 10 080€.

- Reprise des dotations fonds dédiés ALS -LDV : **28053€** /105 510€ en 2019
- Reprise de la somme reçue en 2019 sur le legs en cours : **87500€**.

Par rapport à 2019, le total des cotisations et dons a diminué de 31%. Les cotisations ont été stables, le montant des dons non affectés est très légèrement inférieur (-8 %) le montant des dons affectés recherche est inférieur de 45% les montants affectés aux activités loisirs, solidarité et lieux de vie en diminution de 30 %.

Les legs ont contribué de façon significative aux ressources de l'exercice (25 % hors reprise du montant reçu en 2019) contre (18,5 % en 2019), étant précisé que cette source de financement n'est pas récurrente.

La dotation du fonds recherche a été entièrement utilisée en 2019. Elle est reconstituée à hauteur de **91 497 €** en 2020.

Le fond dédié Activités et Lieux de vie en fin 2019 n'a pas été complètement employé, il reste 28 053€ (contre 39 162€ en 2018) sur ce fonds au 31 décembre 2019. Au titre de l'exercice 2020 il reste **16 911€** compte-tenu des subventions obtenues (23 000€) pour le projet de recherche-action sur la coordination renforcée auprès de personnes avec un syndrome de Prader-Willi

3. Comptes du bilan

3.1 Actif

Les immobilisations incorporelles et corporelles se montent à **622 €** ; Aucune acquisition enregistrée sur l'exercice.

Les disponibilités (chèques à encaisser, disponibilités bancaires, intérêts sur livret) totalisent à l'actif : **629 255€**/ 577 080 € au 31 12 2019.

3.2 Passif

Après approbation par l'assemblée générale, le résultat de l'exercice (52 243 €) sera porté au fonds associatif, dont le montant, après affectation, sera donc de 536 271€/ 484 028€ au 31 12 2019.

Engagement à réaliser (recherche)

Sur le legs en cours, le solde à recevoir a été comptabilisé et s'élève à **10 080€**. A noter que les charges liées aux frais de succession ne seront comptabilisées qu'à la clôture du legs et viendront en réduction de ce montant à recevoir.

Les fonds dédiés :

- Fonds dédié recherche
Le fonds dédié Recherche avait été entièrement utilisé au 31 décembre 2019, la somme qu'il contenait au 1^{er} janvier 2019 a financé les projets de recherche de 2018 décalés en 2019
 - Au 31 12 2020, une dotation de 3 997 € a été comptabilisée représentant l'excédent de dons affectés par rapport aux dépenses de recherche
 - Par ailleurs, il a été régularisé la partie du legs CROST (87 500€) reçus au 01 01 2020) et affectée à la recherche selon la volonté du donateur.
 - Au 31 12 2020, le poste fonds dédié recherche se monte à 91497 €.
- Fonds dédié Activités et Lieux de vie

Le fonds dédié Activités et Lieux de vie s'élève à 28 053 € 31 12 2019. Une dotation de 16 911€ a été comptabilisé représentant l'excédent des dons et subventions affectés par rapport aux dépenses sur ces affectations en 2020.

RAPPEL :

Les fonds dédiés constituent des ressources affectées à des projets définis et non utilisés qui seront réintégrés dans les résultats des exercices au cours desquels ils seront consommés conformément à l'engagement pris à leur égard.

Paris, le 06 Mars 2021

Jean-Marie CARDINAL
Trésorier Prader-Willi France